RCS : EVRY
Code greffe : 7801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de EVRY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 04020
Numéro SIREN : 542 019 096
Nom ou dénomination : ALCATEL LUCENT

Ce dépôt a été enregistré le 26/09/2022 sous le numéro de dépôt 17041

Alcatel-Lucent SAS

Comptes annuels au 31/12/2021

NOKIA PARIS SACLAY
148 Route de Villejust
91 620 NOZAY
Siret : 542 019 096 0008

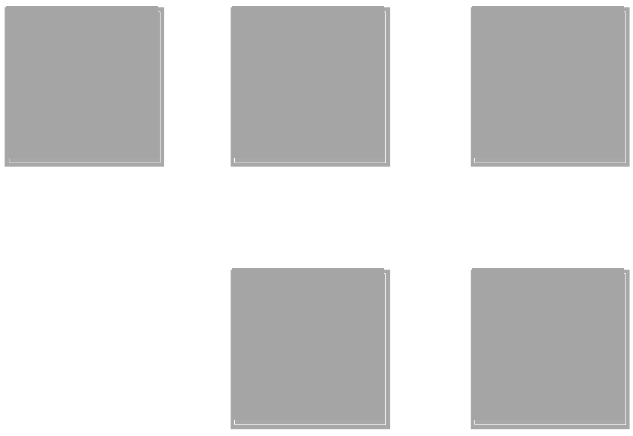


Pierre-Gaël Chantereau
Président
Le 14 juin 2022

SOMMAIRE

Bilan....3
BILAN ACTIF....4
BILAN PASSIF....5
Compte de résultat....6
COMPTE DE RESULTAT....7
COMPTE DE RESULTAT (Suite)....8
Annexe....9
Chapitre 1 : Activité de la société et faits marquants de l'exercice....10
1.1. Présentation de la société....10
1.2. Faits marquants de l'exercice....10
Chapitre 2 : Principes, règles et méthodes comptables....11
2.1. Immobilisations incorporelles....11
2.2. Immobilisations financières....12
2.3. Valeurs mobilières de placement....12
2.4. Créances....12
2.5. Opérations en devises....13
2.6. Disponibilités....13
2.7. Passifs....13
2.8. Emprunts obligataires....13
2.9. Informations fiscales....13
2.10. Engagements de retraite....14
2.11. Provisions pour risques et charges....14
Chapitre 3 : Notes sur le compte de résultat....15
3.1. Résultat d'exploitation....15
3.2. Résultat financier....16
3.3. Résultat exceptionnel....18
3.4. Produit des participations....18
3.5. Impôt....18
Chapitre 4 : Notes sur le Bilan....20
4.1. Immobilisations incorporelles....20
4.2. Titres de participation....21
4.3. Composition du portefeuille 2021 (en euros)....23
4.4. Créances rattachées à des participations et autres immobilisations financières....24
4.5. Valeurs mobilières de placement, trésorerie et dettes financières à court terme....25
4.6. Capitaux propres....26
4.7. Provisions pour risques et charges....27
4.8. Etat des échéances des dettes et des créances à la clôture de l'exercice....27
4.9. Charges à payer....29
4.10. Ecart de conversion actif et passif....29
4.11. Informations concernant les entreprises liées....30
4.12. Engagement de retraite....31
4.13. Engagements financiers et divers....35
Chapitre 5 : Autres informations....36
5.1. Consolidation....36
5.2. Evènements postérieurs à la clôture....36
5.3. Litiges....36

Bilan



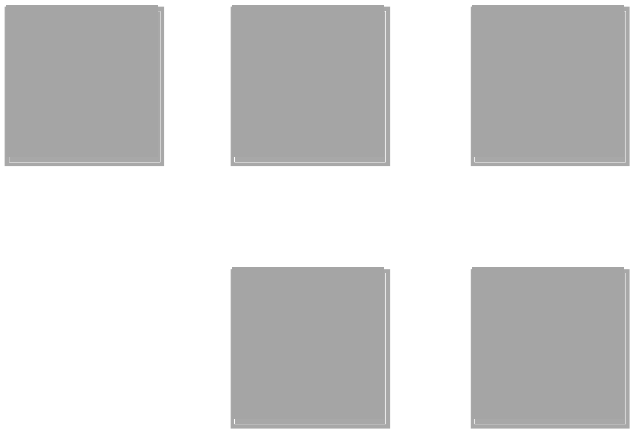
BILAN ACTIF

Rubriques *(En K€)*	2021			2020
	Brut	Amortissements Dépréciations	Net	Net
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	119 343K	117 382K	1 961K	1 961K
Fonds commercial	15 446K	15 446K		
Autres immobilisations incorporelles	11 500K	10 540K	960K	2 877K
Avances et acomptes sur immobilisation incorporelles				
Total immobilisations incorporelles	***146 289K***	***143 367K***	***2 922K***	***4 838K***
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Total immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	29 602 139K	27 437 752K	2 164 387K	2 165 658K
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	23K		23K	38K
Prêts	3K		3K	25K
Autres immobilisations financières				
Total immobilisations corporelles	***29 602 165K***	***27 437 752K***	***2 164 413K***	***2 165 721K***
ACTIF IMMOBILISE	**29 748 454K**	**27 581 120K**	**2 167 335K**	**2 170 560K**
Stocks				
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Total des stocks				
Créances				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés	13 636K		13 636K	5 364K
Autres créances	34 481K		34 481K	56 839K
Capital souscrit et appelé, non versé				
Total des créances	***48 117K***		***48 117K***	***62 203K***
Disponibilités et divers				
Valeurs mobilières dont actions propres	47 067K	7 260K	39 807K	22 467K
Disponibilités	221 725K		221 725K	175 708K
Charges constatées d'avance				
Total disponibilités et divers	***268 792K***	***7 260K***	***261 532K***	***198 175K***
ACTIF CIRCULANT	**316 910K**	**7 260K**	**309 650K**	**260 377K**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif	302K		302K	2K
TOTAL GENERAL	**30 065 666K**	**27 588 380K**	**2 477 286K**	**2 430 939K**

BILAN PASSIF

Rubriques	*(En K€)*	2021	2020
Situation nette			
Capital social ou individuel Dont versé :	177 195K	177 195K	177 195K
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		12 221 669K	12 221 669K
Écarts de réévaluation			
Réserve légale		369 579K	369 579K
Réserves statuaires ou contractuelles			
Réserves réglementées		1 673 292K	1 673 292K
Autres réserves		195 013K	195 013K
Report à nouveau		(12 890 211K)	(13 045 325K)
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		**28 211K**	**155 114K**
Total situation nette		***1 774 747K***	***1 746 537K***
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
CAPITAUX PROPRES		**1 774 747K**	**1 746 537K**
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
AUTRES FONDS PROPRES			
Provisions pour risques		747K	448K
Provisions pour charges		24 410K	30 468K
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		**25 157K**	**30 916K**
Dettes financières			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		7K	
Emprunts et dettes financières divers		7 490K	7 091K
Total dettes financières		***7 498K***	***7 091K***
Dettes d'exploitation			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		4 792K	1 189K
Dettes fiscales et sociales		1 334K	2 747K
Total dettes d'exploitation		***6 126K***	***3 936K***
Dettes diverses			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		663 467K	642 290K
Total dettes diverses		***663 467K***	***642 290K***
Comptes de régularisation			
Produits constatés d'avance			
TOTAL DES DETTES		**677 091K**	**653 316K**
Ecarts de conversion passif		291K	170K
TOTAL GENERAL		**2 477 286K**	**2 430 939K**

Compte de résultat



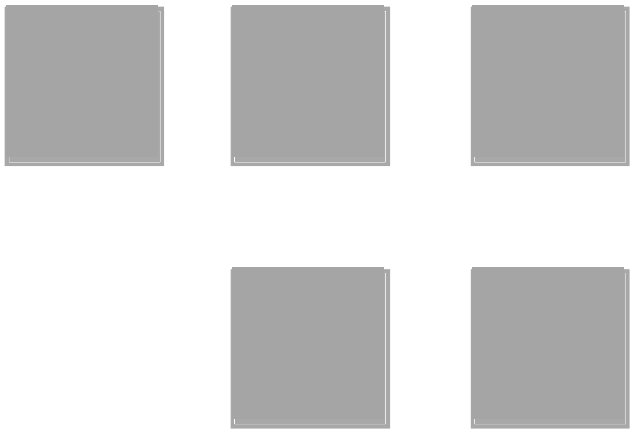
COMPTE DE RESULTAT

Rubriques *(En K€)*	France	Export	2021	2020
Vente de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	9 929K	(718K)	9 211K	5 427K
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	9 929K	**(718K)**	**9 211K**	**5 427K**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			6 060K	295K
Autres produits			5K	695K
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION			**15 276K**	**6 417K**
Charges externes				
Achat de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achat de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			7 724K	7 194K
Total charges externes			***7 724K***	***7 194K***
Impôts, taxes et assimiles			8K	(30K)
Charges de personnel				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Total charges de personnel				
Dotations d'exploitation				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			1 917K	2 029K
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges			302K	2K
Total dotations d'exploitation			***2 218K***	***2 031K***
Autres charges d'exploitation			274K	963K
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			**10 224K**	**10 158K**
RESULTAT D'EXPLOITATION			**5 051K**	**(3 741K)**

COMPTE DE RESULTAT (Suite)

Rubriques *(En K€)*	2021	2020
RESULTAT D'EXPLOITATION	**5 051K**	**(3 741K)**
Opérations en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
Produits financiers		
Produits financiers de participations		12 190K
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	37K	
Autres intérêts et produits assimilés	251K	53K
Reprises sur provisions et transferts de charges	22 604K	200 596K
Différences positives de change	794K	3 657K
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	4K	
Total des produits financiers	***23 690K***	***216 496K***
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions	396K	59 073K
Intérêts et charges assimilées	5 834K	12 244K
Différences négatives de change	(13K)	2 974K
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	***6 218K***	***74 291K***
RESULTAT FINANCIER	**17 473K**	**142 205K**
RESULTAT COURANT	**22 524K**	**138 464K**
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	19K	203K
Produits exceptionnels sur opérations en capital	29K	23K
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels	***48K***	***226K***
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	15K	130K
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles	***15K***	***130K***
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**33K**	**96K**
Participation des salariés aux résultats		
Impôts sur les bénéfices	(5 654K)	(16 554K)
TOTAL DES PRODUITS	**39 014K**	**223 138K**
TOTAL DES CHARGES	**10 804K**	**68 024K**
BENEFICE ou PERTE	**28 211K**	**155 114K**

Annexe



Chapitre 1 : Activité de la société et faits marquants de l'exercice

1.1. Présentation de la société

La société Alcatel-Lucent SAS dont le siège social est : Site de Nokia – Paris Saclay Route de Villejust – 91620 NOZAY France, est une holding et a pour activité principale d'être la tête de groupe du périmètre d'intégration fiscale et la détention de titres de filiales du groupe NOKIA.
La société Alcatel-Lucent SAS fait partie du groupe Nokia. Les comptes annuels de la société sont inclus, suivant la methode de l'intégration fiscale, dans les comptes consolidés de NSN OY – 3 Karaportti – Espoo – Finlande.

1.2. Faits marquants de l'exercice

- Modification de la convention d'intégration fiscale

En date du 6 décembre 2021, a été signé un avenant à la convention d'intégration fiscale du 25 juin 1996, entre Alcatel-Lucent SAS et Alcatel Submarine Networks. Ce dernier ouvre droit, au profit de la société intégrée, au remboursement anticipé des créances en lien avec les dépenses éligibles au Crédit d'Impôt Recherche.

- Opérations sur les filiales

Alcatel-Lucent SAS a cédé les titres qu'elle détenait de la société SCI Vauban pour un prix de cession de 29K euros.

En date du 18 novembre 2021, il a été décidé la fusion absorbtion de la société Nex Electro (anciennement Electro Finance) par Alcatel-Lucent SAS. Cette fusion-absorbtion réalisée en date du 31 décembre 2021, a un effet rétroactif au 1er janvier 2021 et a conduit à une sortie des titres pour une VNC de 6,2 millions d'euros en face d'un actif net reçu de 6,2 millions d'euros.

Cette opération n'a généré aucun boni ni mali de fusion.

Des opérations de recapitalisation ont été effectuées dans l'exercice sur les sociétés Antelec et Camilec détenues intégralement par la société, à hauteur de 35 K€ et 32 K€ respectivement.

Chapitre 2 : Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général, modifié par le règlement de l'ANC 2018-01 applicable aux exercices clos à compter du 31 décembre 2018.

Les conventions générales comptables ont été appliquées en conformité avec le Plan Comptable Général, dans le respect du principe de prudence, et suivant les hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Indépendance des exercices ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les montants figurant dans le présent document sont exprimés en milliers d'euros (sauf indication contraire).

2.1. Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

Conformément au règlement de l'ANC 2016-07, les fonds commerciaux doivent faire l'objet d'une affectation aux actifs sous-jacents. Ces derniers devront être amortis sur leurs durées d'utilisation. La part non affectée des fonds commerciaux est maintenue dans le poste 'Fonds commercial' qui est réputée avoir une durée de vie illimitée et qui doit faire l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par exercice. Ce dernier consiste à comparer la valeur nette comptable à la valeur d'utilité qui est estimée sur la base d'une projection des flux de trésorerie futurs liés à l'activité.

Aucun test de dépréciation n'est effectué. Le fonds commercial d'ALU SAS est complétement déprécié.

Autres immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et comprennent essentiellement des droits de propriété intellectuelle amortis linéairement sur une durée de cinq ans à compter de leur date d'acquisition. Lorsque la valeur d'usage est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

2.2. Immobilisations financières

Titres de participation

La valeur brute des titres de participation est constituée par le coût d'acquisition hors frais accessoires, après réévaluations légales le cas échéant. Les frais d'acquisition sont comptabilisés en charge de l'exercice.

Lorsque la valeur d'inventaire des titres est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée pour le montant de la différence entre ces deux valeurs.

La valeur d'inventaire correspond à la quote-part détenue dans les capitaux propres comptables de la société concernée. Pour les participations susceptibles d'être vendues la valeur d'inventaire est déterminée au prix estimé de vente. Dans le cas des titres cotés, la valeur d'inventaire est estimée d'après la moyenne des cours de Bourse du mois précédant l'arrêté des comptes.

Le cas échéant, lorsque la valeur d'inventaire est négative, en complément de la dépréciation des titres, les autres actifs détenus sont dépréciés et, si nécessaire, une provision pour risques est constituée à hauteur de la valeur d'inventaire négative.

Créances rattachées à des participations

Il s'agit de prêts à long terme octroyés à des filiales du groupe. Elles sont comptabilisées à leur valeur nominale. Ces créances se distinguent des avances en compte courant consenties ou reçues des filiales du Groupe qui permettent leur gestion quotidienne de trésorerie. Une dépréciation est constatée en cas de risque de non recouvrement.

2.3. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées au plus bas de leur coût d'acquisition ou de leur valeur de réalisation (cours coté moyen du dernier mois ou valeur liquidative de fin d'exercice ou valeur probable de négociation).

2.4. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale, à l'exception des créances en monnaies étrangères qui sont converties au cours de clôture de l'exercice (voir note 2.5). Une dépréciation est dotée lorsque la valeur probable d'encaissement est inférieure à la valeur comptable.

L'entreprise a recours à la cession de certaines créances détenues à l'encontre de la Direction Générale des Finances Publiques. La cession des créances est effectuée selon la loi Dailly ou les modalités prévues par les articles L313-23 à L313-35 du Code Monétaire et Financier en entraînant un transfert de propriété de la créance au cessionnaire.

2.5. Opérations en devises

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date d'opération. Les disponibilités en monnaies étrangères figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de la valorisation à ce dernier cours des dettes et créances en devises est enregistrée en résultat. Les pertes latentes de change qui ne sont pas compensées font l'objet d'une provision pour risques.

Les effets de change sont présentés conformément au règlement de l'ANC 15-05. Les effets de change sur opérations en devises liées à des transactions commerciales sont enregistrées en résultat d'exploitation alors que les opérations en devises sur des transactions financières sont en résultat financier.

2.6. Disponibilités

A la clôture de l'exercice, les disponibilités libellées en devises étrangères sont converties au dernier cours officiel publié à la date de clôture des comptes.

2.7. Passifs

Conformément au règlement du CRC n° 2000-06 du 7 décembre 2000 sur les passifs, un passif est comptabilisé lorsque Alcatel-Lucent a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain que cette obligation provoquera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente attendue de celle-ci. Cette obligation doit exister à la date de clôture de l'exercice pour pouvoir être comptabilisée.

2.8. Emprunts obligataires

Les emprunts obligataires assortis d'une prime d'émission ou de remboursement sont inscrits au passif pour leur valeur totale, primes incluses, la contrepartie de ces primes étant enregistrée à l'actif. Ces primes sont amorties linéairement sur la durée de l'emprunt auquel elles se rapportent. Cet amortissement est accéléré dans les cas de rachat d'une portion d'emprunt obligataire.

Les frais d'émission d'emprunts obligataires sont étalés linéairement en résultat sur la durée des emprunts correspondants.

2.9. Informations fiscales

Alcatel-Lucent forme avec ses filiales françaises détenues directement ou indirectement à plus de 95 % un groupe d'intégration fiscale tel que défini par l'article 223 A du Code général des impôts. Chaque société calcule sa provision pour impôts sur la base de ses résultats fiscaux propres et Alcatel-Lucent en tant que tête du Groupe tient compte de ses résultats propres et de l'incidence des retraitements liés à l'intégration fiscale dans le cadre de la détermination du résultat fiscal de l'intégration.

La charge ou le produit d'impôt comptabilisé en résultat par Alcatel-Lucent est composé des éléments suivants :

- Le profit d'impôt inscrit en résultat provenant d'une part de la différence entre les impôts dus au titre de l'exercice n-1 par les filiales bénéficiaires (compte tenu de l'imputation de leurs déficits reportables déterminés comme en l'absence d'intégration fiscale) et la dette que la société mère comptabilise à l'égard du Trésor à raison de l'impôt sur les sociétés dû par le groupe fiscalement intégré dont elle est à la tête au titre du même exercice n-1 ;
- Régularisations éventuelles sur la charge d'impôt d'exercices antérieurs, et ;
- L'évolution des provisions pour risques fiscaux.

2.10. Engagements de retraite

La provision pour indemnités de départ à la retraite couvre les droits potentiels de l'ensemble des salariés. Elle est calculée sur une base actuarielle en prenant en compte l'ancienneté et la rémunération des intéressés ainsi que les probabilités de départ ou de décès avant l'âge de la retraite (voir note 4.12). Toutes les pertes et gains actuariels sont reconnus immédiatement en résultat.

En application de la recommandation 2013-02 de l'Autorité des Normes Comptables du 7 novembre 2013, modifiée le 5 novembre 2021 et qui entérine l'existence d'un choix de méthode comptable, permettant aux entreprises d'évaluer les indemnités de fin de carrière, la société applique l'approche « d'intérêt net » selon laquelle « l'intérêt net sur les charges de retraite payées d'avance et les passifs de pensions et indemnités de départ à la retraite » est calculé en retenant le taux d'actualisation retenu pour déterminer les engagements des régimes à prestations définies.

Selon cette norme, la composante financière est appelée « intérêt net sur les charges de retraite payées d'avance et les passifs de pensions et indemnités de départ à la retraite » et sera mesurée comme la somme du produit d'intérêts sur les fonds investis, de la charge d'intérêt sur les engagements et de la charge d'intérêt sur le surplus non reconnu dû au plafonnement d'actif ; chacun de ces montants d'intérêts étant calculé à partir des engagements des régimes à prestations définies, de la juste valeur des actifs des plans, de l'impact du plafonnement d'actif et du taux d'actualisation, chacun de ces éléments étant retenu à la date du 1er janvier sans mise à jour trimestrielle.

2.11. Provisions pour risques et charges

La société applique les dispositions du règlement du CRC n°2000-06 en matière de constitution et d'évaluation des provisions pour risques et charges. La société est amenée à réviser ces estimations en cas de changement des circonstances sur lesquelles elles étaient fondées ou par suite de nouvelles informations ou d'un surcroît d'expérience.

Chapitre 3 : Notes sur le compte de résultat

Le résultat net d'Alcatel-Lucent SAS s'établit en 2021 à 28 211K euros à comparer à un résultat 2020 de 155 114K euros.

La variation du résultat résulte des évolutions suivantes :

Rubriques ***(En K€)***	**2021**	**2020**
Produits d'exploitation	15 276K	6 417K
Charges d'exploitation	10 224K	10 158K
Résultat d'exploitation	5 051K	(3 741K)
Résultat financier	17 473K	142 205K
Résultat courant avant impôt	22 524K	138 464K
Résultat exceptionnel	33K	96K
Impôt	(5 654K)	(16 554K)
Résultat net	**28 211K**	**155 114K**

3.1. Résultat d'exploitation

Le chiffre d'affaires s'établit à 9 211K euros en 2021 contre 5 427K euros en 2020. La hausse de 3,78 millions d'euros s'explique par une hausse de facturation des redevances et licences.

Les autres produits d'exploitation sont constitués principalement de reprises sur provisions pour Indemnités de Départ à la Retraite à hauteur de 6 058 K euros.

3.2. Résultat financier

Le résultat financier enregistre un gain de 17 473K euros en 2021 contre 142 205K euros en 2020.

La baisse de 124 732 K euros du résultat financier s'explique principalement par la diminution des reprise de provision sur dépréciation des titres immobilisés au titre de l'année 2021.

Les charges financières diminuent de 68 073 K euros en raison de la baisse des dotations aux provisions pour dépreciation en 2021.

Les produits financiers passent de 216 496K euros en 2020 à 23 690K euros en 2021.
Cette variation s'explique notamment par :

- La reprise de provisions sur les titres de participation Alcatel-Lucent International et Alcatel Submarine Network d'un montant total de 5 265 K euros en 2021 contre 200 595 K euros en 2020.
- Le fait qu'aucun dividende n'a été reçu en 2021 contre 12 190 K euros l'année dernière.

Provisions et amortissements financiers

Le mouvement net des provisions et amortissements financiers dégage en 2021 un gain de 22 millions d'euros contre 141 millions d'euros en 2020 :

Rubriques		**2021**			**2020**	
(En K€)	**Dotations**	**(Reprises)**	**Mouvement net**	**Dotations**	**(Reprises)**	**Mouvement net**
Dépréciation des participations	396	(5 265)	(4 869)	57 864	(200 596)	(142 732)
Dépréciation des titres immobilisés et autres immobilisations financières						
Dépréciation des valeurs mobilières de placement		(17 338)	(17 338)	1 209		1209
Provisions pour risques financiers	**396**	**(22 604)**	**(22 207)**	**59 073**	**(200 596)**	**(141 523)**
Risque de change	302	(2)	299	2	(276)	(274)
TOTAL	**698**	**(22 606)**	**(21 908)**	**59 075**	**(200 871)**	**(141 796)**

Dépréciation des participations

La reprise de provision s'élève à 5 265 K euros et correspond à :

- la reprise de provisions sur les titres de participation ALCATEL-LUCENT INTERNATIONAL pour 430 K euros ;
- la reprise de provisions sur les titres de participation ALCATEL SUBMARINE NETWORKS – ASN pour 4 834 K euros ;
- la reprise de provisions sur les titres de participation GIE THALES pour 0,353 K euros.

Une dotation aux provisions pour dépréciation des titres a été constituée :

- sur Alcatel-Lucent Participations pour 321 K euros ;
- sur ANTELEC pour 39 K euros ;
- sur CAMILEC pour 36 K euros.

Dépréciation des valeurs mobilières de placement

La reprise de dépréciation des valeurs mobilières de placement pour 17,3 millions d'euros porte sur la valorisation des actions Nokia au dernier cours de bourse du mois de décembre (5,565 euros/action au 31 décembre 2021).

Provisions pour risques financiers

Une reprise de provision de 2,4 K euros et une dotation aux provisions pour 301,7 K euros ont été constituées au regard du risque de réévaluation des créances en dollars au cours du 31 décembre 2021.
Cette provision pour risque de change est présentée en provision pour risques et charges dans le résultat d'exploitation conformément au règlement de l'ANCC 15-05.

Intérêts financiers

La variation sur le résultat net des produits et intérêts financiers passe de (5 583) K euros en 2021 contre (12 190) K en 2020, et est due à plusieurs évènements :

- Une diminution de la dette auprès de la Trésorerie centrale entre 2020 et 2021 - Une baisse de 229 M€ en 2020 et une augmentation de 60 M€ en 2021 ;
- Une Diminution des taux d'intérêts sur 2020, une moyenne de 1,6% sur l'année 2020 contre une moyenne en 2021 de 1,7% sur les 6 premiers mois et 0,4% sur les 6 derniers mois ;
- Une baisse des Intérêts sur la vente de la créance du CIR à CACIB de 554 k€ en 2020 contre 336 K€ en 2021 ;
- Une charge d'intérêts exceptionnels de 1,3 M en 2020 sur la banque IndoSuez

3.3. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel est constitué principalement des produits de cession des titres de participation et enregistre un bénéfice de 33 K euros en 2021 contre 95 K euros en 2020.
.

3.4. Produit des participations

La société n'a pas encaissé de dividendes en 2021.

Rubriques *(En K€)*	**2021**	**2020**
Filiales		
Electro Finance		12 190 K
ALU Participations		
Autres participations		
GIE THALES		
TOTAL		**12 190K**

3.5. Impôt

L'impôt sur les bénéfices représente un résultat de 5,6 millions d'euros dont principalement 2,7 millions d'euros de produits liées à l'intégration fiscale et 2,3 millions d'euros de crédit d'impôts recherche sur 2021 (voir ventilation de l'impôt).

Intégration fiscale française

Le nombre de sociétés intégrées fiscalement est au nombre de 9. La liste des principales filiales intégrées fiscalement figure dans le tableau de composition du portefeuille au 31 décembre 2021 (voir 4.3 Renseignements concernant les filiales et participations). Suite à la fusion par absorption de Bell Labs France par Alcatel-Lucent International, la société est sortie du périmètre d'intégration fiscale en 2021. De même, suite à la fusion par absorption de Nex Electro (anciennement Electro Finance) par Alcatel-Lucent SAS, la société est sortie du périmètre d'intégration fiscale en 2021.

Les déficits reportables générés par les pertes au sein de l'intégration fiscale s'élevaient à 16 milliards d'euros au 31 décembre 2020 versus 16,1 milliards d'euros au 31 décembre 2021. Nous notons une hausse de 144 millions d'euros (perte réalisée dans l'intégration sur l'exercice) par rapport au 31 décembre 2021.

Le taux d'impôt applicable est de 26,5 % au 31 décembre 2021.

Ventilation de l'impôt

La ventilation de l'impôt entre les soldes intermédiaires de gestion est la suivante :

Rubriques *(En K€)*	2021		2020	
	Résultat avant impôt	Impôt dû / à recevoir	Résultat avant impôt	Impôt dû / à recevoir
Résultat d'exploitation	5 051K	(2 955) K	(3 741K)	(2 163) K
Résultat financier	17 473K		142 205K	
Résultat courant avant impôt	22 524K	(2 955) K	138 464K	(2 163) K
Résultat exceptionnel	33K		96K	
Intégration fiscale	-	(2 699) K	-	(14 391) K
Impôt total	(5 654K)	(5 654K)	(16 554K)	(16 554K)
RESULTAT NET	**28 211K**	**(5 654K)**	**155 114K**	**(16 554) K**

Chapitre 4 : Notes sur le Bilan

Le total du bilan s'élève à 2 477 millions d'euros à fin 2021 après l'évaluation du portefeuille titres. Il augmente de 46 millions d'euros par rapport à fin 2020.

4.1. Immobilisations incorporelles

Valeur brute				
Rubriques ***(En K€)***	**31/12/2020**	**Augmentations**	**Diminutions**	**31/12/2021**
Fonds commercial	15 446	-	-	15 446K
Brevets,marques, droits de propriété intellectuelle	130 844	-	-	130 844
Immobilisations incorporelles	**146 289K**	**-**	**-**	**146 289K**

Amortissements et dépréciations				
Rubriques ***(En K€)***	**31/12/2020**	**Augmentations**	**Diminutions**	**31/12/2021**
Fonds commercial	(15 446)	-	-	(15 446K)
Brevets,marques, droits de propriété intellectuelle	(126 004)	(1 916)	-	(127 921)
Immobilisations incorporelles	**(141 450)**	**(1 916)**	**-**	**(143 367)**

Valeur nette				
Rubriques ***(En K€)***	**31/12/2020**	**Augmentations**	**Diminutions**	**31/12/2021**
Fonds commercial		-	-	
Brevets,marques, droits de propriété intellectuelle	4 840	(1 916)	-	2 921
Immobilisations incorporelles	**4840**	**(1 916)**	**-**	**2 921**

Les logiciels ont été amortis à hauteur de 1,9 millions d'euros sur 2021.

4.2. Titres de participation

Valeur brute				
Rubriques ***(En K€)***	**31/12/2020**	**Augmentations**	**Diminutions**	**31/12/2021**
Filiales	29 919 415	67	329 344	29 590 139
Participations	12 000	-	-	12 000
TOTAL	**29 931 416K**	**67 K**	**329 344 K**	**29 602 139K**

Dépréciations				
Rubriques ***(En K€)***	**31/12/2020**	**Dotations**	**Reprises**	**31/12/2021**
Filiales	27 756 784	396	328 402	27 428 778
Participations	8 974	0	0	8 974
TOTAL	**27 765 758K**	**396K**	**328 402K**	**27 437 752K**

Valeur nette				
Rubriques(En K€)	**31/12/2020**	**Augmentations**	**Diminutions**	**31/12/2021**
Filiales	2 162 632	(329)	942	2 161 361
Participations	3 026	0	0	3 026
TOTAL	**2 165 658K**	**(329)**	**942**	**2 164 387K**

Evolution du portefeuille titres sur l'exercice

Suite à la fusion-absorption de la société Nex Electro (anciennement Electro Finance) par Alcatel-Lucent SAS en date du 31 décembre 2021, avec un effet rétroactif au 1er janvier 2021, il y a eu une sortie des titres pour une VNC de 6,2 millions d'euros en face d'un actif net reçu de 6,2 millions d'euros.
Cette opération n'a généré aucun boni ni mali de fusion.

Cession des titres de la SCI VAUBAN d'une valeur de 15 K euros pour un prix de cession de 29 K euros.

Souscription augmentation de capital réalisée en 2021 chez ANTELEC et CAMILEC à hauteur respectivement de 35 K euros et 32 K euros.

Évolution des dépréciations

En application des principes comptables choisis par la société (voir la note 2.2), la valeur nette comptable des titres de participations détenues par Alcatel-Lucent SAS au 31 décembre 2021 a évolué comme suit:

- Une dotation complémentaire pour dépréciation des titres de participation d'Alcatel-Lucent Participations a été comptabilisée pour un montant de 320 536 euros, ramenant la valeur nette comptable des ces titres à 1 904 518 060 euros.
- Une dotation complémentaire pour dépréciation des titres de participation d'Antelec a été comptabilisée pour un montant de 39 414 euros, ramenant la valeur nette comptable des ces titres à 2 762 euros.
- Une dotation complémentaire pour dépréciation des titres de participation de Camillec a été comptabilisée pour un montant de 36 267 euros ramenant la valeur nette comptable des ces titres à 8 162 euros.
- La provision pour dépréciation des titres de participation d'Alcatel-Lucent International a été reprise pour un montant de 430 069 euros, ramenant la valeur nette comptable des ces titres à 1 655 222 euros.
- La provision pour dépréciation des titres de participation d'Alcatel Submarine Network a été reprise pour un montant de 4 834 913 euros, ramenant la valeur nette comptable des ces titres à 256 363 927 euros.
- L'annulation de la dépréciation des titres de participation de Nex Electro (anciennement Electro Finance) à hauteur 323 136 896 euros suite à la fusion absorbtion de cette dernière dans les comptes d'Alcaltel Lucent SAS.

(En millions d'euros)	Capital à la clôture	Autres Capitaux propres (1)	Capital détenu(en%)	Titres Valeur brute	Titres Valeur nette (1)	Prêts et avances consentis	Cautions et avals fournis	CA hors taxes (1)	Bénéfice ou perte (1)	Dividendes encaissés en 2021
Renseignements détaillés concernant les filiales et participations dont la valeur d'inventaire excède 1% du capital d'Alcatel-Lucent										
Filiales (50% au moins du capital détenu par Alcatel-Lucent)										
Alcatel Submarine Networks – route de Villejust 91620 Nozay	112	141	100	1 338,6	256	-	-	953	5	-
Alcatel-Lucent Participations – Route de Villejust 91620 Nozay	1 800,6	104	100	28 251,4	1 905		-	0	89	0

(1) Exercice 2021

4.3. Composition du portefeuille 2021 (en euros)

	Nombre de titres en portefeuille	Valeur brute (en euros)	Pourcentage de participation d'Alcatel-Lucent	Pourcentage de participation du Groupe
I-Participations				
Alcatel-Lucent International *(IF)*	625 000	10 000 000	0.22	100
Alcatel Submarine Networks *(IF)*	37 337 826	1 338 630 130	100	100
Alcatel-Lucent Participations *(IF)*	120 036 232	28 251 358 541	100	100
Autres sociétés		2 145 248	-	-
II - Autres titres immobilisés			-	-
III - Participations dans les sociétés immobilières	-	-	-	-

(IF) : filiale intégrée fiscalement.

4.4. Créances rattachées à des participations et autres immobilisations financières

Les mouvements de l'exercice se détaillent comme suit :

Valeur brute				
Rubriques ***(En K€)***	**31/12/2020**	**Augmentations**	**Diminutions**	**31/12/2021**
Prêts à court terme aux filiales	25K		(22) K	3K
Autres immobilisations financières	39K		(15) K	23K
TOTAL	**64 K**		**(37) K**	**26 K**

Dépréciations				
Rubriques ***(En K€)***	**31/12/2020**	**Reprises**	**Dotations**	**31/12/2021**
Prêts à court terme aux filiales				
Autres immobilisations financières				
TOTAL				

Valeur nette				
Rubriques ***(En K€)***	**31/12/2020**	**Augmentations**	**Diminutions**	**31/12/2021**
Prêts à court terme aux filiales	25 K		(22) K	3K
Autres immobilisations financières	39 K		(15) K	23K
TOTAL	**64 K**		**(37) K**	**26 K**

4.5. Valeurs mobilières de placement, trésorerie et dettes financières à court terme

Rubriques *(En K€)*	2021	2020
Disponibilités	221 725K	175 708 K
Total disponibilités et quasi-disponibilités	221 725K	175 708 K
Valeurs mobilières de placement (1)	47 067K	47 065 K
Part court terme des prêts à long terme aux filiales		
Total créances financières à court terme	**268 792 K**	**222 774 K**
Emprunts obligataires à court terme		
Dettes financières auprès des établissements de crédits à court terme		
Dettes financières diverses à court terme		
Total dettes financières à court terme		
TOTAL	**268 792 K**	**222 774 K**

(1) SICAV monétaires et actions Nokia.

Valeurs mobilières de placement

Suite à l'offre publique d'échange lancée par Nokia en 2016, les 13 005 087 titres d'auto-contrôle ont été échangé contre 7 152 797 actions Nokia pour une valeur d'entrée de 47,1 millions d'euros.
Ces valeurs mobilières de placement ont fait l'objet d'une reprise de dépréciation pour 17,3 millions d'euros en 2021.

La dépréciation globale s'élève donc à 7 260K€ à fin 2021.

Le cours de bourse s'élevait à 3,141 euros par action au 31/12/2020 contre 5,565 euros par action au 31/12/2021.

4.6. Capitaux propres

La variation des capitaux propres au cours de l'exercice 2021 est la suivante :

Rubriques *(En K€)*	Nombre d'actions en circulation	Capital	Primes d'émission	Réserve légale	Réserves réglementées	Autres réserves	Report à nouveau	Résultat de la période	Total des capitaux propres
SITUATION AU 31/12/2020 AVANT REPARTITION	*3 543 907 393*	**177 195 K**	**12 221 668 K**	**369 579 K**	**1 673 292 K**	**195 012 K**	**(13 045 325) K**	**155 114 K**	**1 746 536 K**
Affectation du résultat 2020							155 114K	(155 114K)	
Augmentations de capital :									
Résultat 2021								28 211K	28 211K
SITUATION AU 31/12/2021 APRES REPARTITION	*3 543 907 393*	*177 195K*	*12 221 669K*	*369 579K*	*1 673 292K*	*195 013K*	*(12 890 211K)*	*28 211K*	*1 774 747K*

Le capital social d'Alcatel-Lucent est de 177 millions d'euros à fin 2021, se répartissant en 3.543.907.393 titres d'une valeur nominale de 0,05 euros.

4.7. Provisions pour risques et charges

L'évolution des provisions pour risques et charges au cours de l'exercice 2021 a été la suivante :

Rubriques *(En K€)*	31/12/2020	Dotation	(Reprise)	31/12/2021
Provisions pour risques sur perte de change	2 K	302K	(2K)	302K
Provisions pour litiges, garantie de passif et autres	445 K			445 K
Provisions pour engagements de retraites	30 467 K		(6 058) K	24 410 K
TOTAL	**30 915 K**	**302K**	**6 060K**	**25 157K**
Impact résultat :				
Exploitation		302 K	6 060 K	
Financier				
exceptionnel et impôts				

4.8. Etat des échéances des dettes et des créances à la clôture de l'exercice

Etat des échéances des dettes au 31/12/2021

Rubriques *(En K€)*	Montant au 31/12/2021	Moins d'un an	D'un à à cinq ans	Pus de cinq ans	Dont charges à payer
Dettes financières					
Emprunts obligataires convertibles (OCEANE)					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	7 K	7 K			
Emprunts et dettes financières divers	7 490 K	7 490 K			
Total dettes financières	**7 498 K**	**7 498 K**	**0**	**0**	**0**

Détail d'exploitations et comptes rattachés au 31/12/2021

Les dettes dans le tableau ci-dessus sont à l'échéance à moins d'un an, à l'exception des dettes de 103 millions d'euros envers les filiales dans le cadre de l'intégration fiscale dont l'échéance est plus d'un an :

Rubriques *(En K€)*	**Montant au 31/12/2021**	**Montant au 31/12/2020**
Compte-courant groupe	499 875 K	440 081 K
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 792K	1 189 K
Dettes fiscales et *sociales*	1 334K	2 746 K
Autres dettes	163 592 K	202 209 K
Total autres dettes	**669 593 K**	**646 225 K**

Etat des échéances des créances au 31/12/2021

Rubriques *(En K€)*	**Montant au 31/12/2021**	**Moins d'un an**	**D'un an à cinq ans**	**À plus de cinq ans**	**Dont produits à recevoir**
Créances					
Créances fiscales et sociales	22 850 K	7 145 K	15 705 K		
Autres créances	25 267 K	25 267 K			
Total créances	**48 117 K**	**32 413 K**	**15 705 K**		

Les créances fiscales et sociales correspondent principalement aux créances CIR (20 millions d'euros) pour les années de 2018 – 2021.

La baisse de 14 millions d'euros du total des créances par rapport à l'année précédente s'explique principalement par le remboursement de la créance de CIR pour 16 millions d'euros.

Détail des autres créances au 31/12/2021

Rubriques *(En K€)*	Montant au 31/12/2021	Montant au 31/12/2020
Clients et comptes rattachés	13 636K	5 364 K
Autres (1)	11 631 K	17 352 K
TOTAL	**25 267 K**	**22 716 K**

(1) dont 4 516 K euros d'avances en compte courant à plusieurs entités du groupe et dont 4 137 K euros liés au compte courant d'associés de GIE THALES et 2 974 K liés au prêt Beanin.

4.9. Charges à payer

Les charges à payer s'élèvent à 612 K euros au 31/12/2021.

4.10. Ecart de conversion actif et passif

Les écarts de conversion actif et passif s'élèvent respectivement à 302K euros et à 291 K euros et sont le résultat de la réévaluation des créances clients et dettes fournisseurs libellés en devises étrangères.

4.11. Informations concernant les entreprises liées

Rubriques *(En K€)*	Montant net au Bilan	Dont entreprises liées
Immobilisations financières	2 164 413	2 164 413
titres de participation	2 164 387	2 164 387
créances rattachées à des participations	-	-
autres immobilisations financières	3	*3*
autres titres immobilisés	*23*	-
Créances de l'actif circulant	48 117	32 144
Valeurs mobilières de placement	39 807	39 805
Disponibiltés	221 725	-
Dettes financières	7 498	7 490
emprunts obligataires		-
emprunts et dettes financières auprès des établissements de crédit	*7*	-
emprunts et dettes financières divers	*7 490*	7 490
Dettes d'exploitation	6126	2587
Autres dettes	663 467	663 229

Rubriques *(En K€)*	Montant net en résultat	Dont entreprises liées
Produits et charges financiers		
produits de participations		
intérêts et produits assimilés	288	142
intérêts et charges assimilées	(5 834)	(5 284)
autres (1)	345 344	345 344
Aucune transaction avec les entreprises liées n'a été conclue à des conditions anormales de marchés.		

(1) Ce poste concerne les mouvements de dotations et de reprise de dépréciation des titres de participation au cours de l'exercice (voir note 3.2).

4.12. Engagement de retraite

À la fin de 2021, les engagements d'Alcatel-Lucent (société mère) au titre du plan de retraite supplémentaire Auxad sont provisionnés à hauteur de 24,4 millions d'euros correspondant à l'engagement non couvert par des contrats d'assurance.

Il s'agit d'un régime de retraite supplémentaire à prestations définies basée sur la rémunération. Il attribue un certain nombre de points en fonction de la fraction de la rémunération prise en considération, et auquel on associe une valeur variable pour déterminer la rente annuelle servie. Pour les bénéficiaires du plan ayant la qualité de mandataire social, il est instauré une limitation de la prestation de le retraite annuelle Auxad.

Ces engagements sont valorisés par la méthode actuarielle des unités de crédit projetées.

Les principales hypothèses actuarielles utilisées sont les suivantes :

- Le taux de revalorisation des rentes est de 1,25% pour les départs à la retraite avant le 31/12/2017 et de 0% pour les départs à la retraite après le 1/1/2018.
- Le taux d'actualisation retenu de 0,90% est obtenu par référence au taux de rendement des obligations de haute sécurité (obligations émises par les entreprises de premières catégories notées AA) de maturité équivalente à la durée des régimes évalués.
- La table de mortalité est TGH et TGF 2005.
- Les revenus d'intérêts des placements dépendent de la composition du portefeuille et de sa performance.
- Le régime de retraite supplémentaire AUXAD a été gelé au 1/1/2018. Par conséquent, aucune hypothèse de revalorisation de salaire n'est utilisée dans l'évaluation au 31/12/2021 car le stock de points AUXAD acquis au 1/1/2018 est définitif.

Le coût net de la période des régimes postérieurs à l'emploi se décompose comme suit :

Rubriques *(En K€)*	**2021**
Charge normale de l'exercice	
Charge d'intérêt	279
Produits financiers générés sur les fonds	134
Modifications de régime	
Gains et pertes actuarials	(266)
Effets des réductions de régime	
Effet des liquidations de régime	
Effet de la limiation d'actif	
Cout net de la période	**146**

L'évolution de la provision inscrite au bilan se détaille comme suit :

Evaluation des engagements *(En K€)*	
Valeur actuelle totale des engagements au 1er janvier	67 746
Charge normale de l'exercice	
Charge d'intérêt	279
Cotisations versées par les salariés	
Transferts de salaries	
Modifications de régime	
Réductions de régime	
Liquidations de régime	(2 429)
Indemnités supplémentaires de fin de contrat	
Pertes et gains actuariels	(545)
Prestations payees	
Valeur actuelle totale des engagements au 31 décembre 2021	**65 051**

Couverture des engagements ***(En K€)***	
Valeur de marché des fonds investis au 1er janvier	37 278
Produits financiers générés sur les fonds	134
(Pertes) et gains actuariels	-
Contribution de l'employeur	-
Contribution des salariés	
Modifications de régime	
Réductions de régime	
Liquidations de régime	(2 429)
Autres évènements significatifs	(34 983)
Valeur de marché des fonds investis au 31 décembre 2021	**0**
Valeur actuelle des engagements totatement non couverts par des actifs financiers	**24 410**
Valeur de marché des fonds investis	-
Couverture financière	24 410
Montant (provisionné) / Active	**24 410**

Les sensibilités de la valeur actuelle totale des engagements au taux d'actualisation et au taux de revalorisation des rentes sont présentés comme suit :

Taux	**Value actuelle total des engagements (K€)**
Taux d'actualisation -100 points de base	25 543
Taux d'actualisation +100 points de base	23 391
Taux de revalorisation des rentes –100 points de base	24 410
Taux de revalorisation des rentes +100 points de base	24 410

L'échéancier des flux de prestations futurs probables se détaille comme suit :

Année	**Montant du cash-flow (en K€)**
Année 1	5 187
Année 2	-
Année 3	-
Année 4	8 483
Année 5	230
Dans les cinq années suivantes	3 864

Les placements des fonds de pensions sont investis de la manière suivante :

(En K€ et pourcentages)	**Valeur de marché**	**%**
Obligations		
Actions		
Autres placements		
Actifs immobiliers		
Total	**-**	**-**

4.13. Engagements financiers et divers

Autres engagements donnés

Alcatel-Lucent a été amené, dans le cadre de divers contrats relevant de la gestion courante du Groupe, à donner les garanties suivantes :

Rubriques ***(En K€)***	**Montant total**	**Moins d'un an**	**D'un an à cinq ans**	**À plus de cinq ans**
Avals, cautions et garanties donnés				
sur contrats commerciaux	356 879		237 083	119 796
autres	399 300	8 000	9 203	382 097
Total	**756 179**	**8 000**	**246 286**	**501 893**

Engagements reçus

Il n'y a aucune garantie reçue.

Chapitre 5 : Autres informations

5.1. Consolidation

Alcatel-Lucent SAS fait partie du groupe Nokia. Les comptes annuels de la société sont inclus suivant la méthode d'intégration globale dans les comptes consolidés de Nokia Ovj Karaportti 3, FI-02610 Espoo, Finland.

5.2. Evènements postérieurs à la clôture

Au début de 2020, l'épidémie de COVID-19 est devenue une pandémie mondiale et elle a eu un effet négatif sur l'économie mondiale et les marchés financiers, car de nombreux pays ont, au cours des deux dernières années, imposé des confinements de degré et de durée variables dans le but de freiner la propagation du virus. Le virus ainsi que les mesures prises pour lutter contre le virus ont eu ensemble un impact sur les opérations de la chaîne d'approvisionnement, la demande de produits et services, l'accès au financement ainsi que la santé et le bien-être des employés.

L'impact de la COVID-19 sur nos opérations en 2021 est resté limité. Nous continuons de croire que notre industrie est relativement résistante aux effets de la COVID-19, mais la demande des clients et/ou notre capacité à répondre à la demande des clients pourraient être affectées à l'avenir. Les mesures prises par les autorités gouvernementales ont affecté négativement et/ou peuvent affecter davantage nos employés, notre chaîne d'approvisionnement, le développement de produits, la prestation de services et d'autres opérations. L'un ou l'autre de ces événements pourrait avoir une incidence défavorable sur nos résultats d'exploitation et notre situation financière. Le modèle opérationnel de la société, y compris les accords de financement avec la société mère et les autres sociétés du Groupe, reste inchangé.

Après l'épidémie de la Covid-19, la guerre en Ukraine déclarée en février 2022 pourrait avoir un impact sur la production et le développement de certains des produits Nokia notamment pour la BG MN. Une des usines de Nokia étant située dans ce pays. Des mesures ont été prises pour relocaliser dans d'autres pays la fabrication de ces produits et limiter au maximum la rupture d'approvisionnement.

5.3. Litiges

Les autorités françaises ont enquêté sur certaines opérations d'Alcatel-Lucent et/ou de ses filiales au Costa Rica.
L'enquête a porté sur des prétendus actes de corruption antérieurs à 2004 – les mêmes qui ont donné lieu à des procédures criminelles aux États-Unis et au Costa Rica, lesquelles procédures ont été conclues avant 2012. Le risque de condamnation pénale était au maximum de 750,000 euros.

Le jugement a été rendu le 30 août 2017 à l'issue de l'audience qui s'est déroulée en juin 2017. Le tribunal a relaxé la société Alcatel-Lucent SAS. Cependant, le procureur a fait appel de cette décision et la cour d'appel de Paris a rendu, le 15 mai 2020, sa décision en condamnant Alcatel-Lucent SAS.

Cette dernière a décidé de se pourvoir en cassation. L'arrêt de cassation est intervenu le 16 juin 2021 et a confirmé l'arrêt de la cour d'appel de Paris, la société Alcatel Lucent a été condamné à 150 000 € d'amende.

ALCATEL LUCENT
Société par actions simplifiée au capital de € 177 195 369,65
Siège social : site Nokia Paris Saclay route de Villejust 91620 Nozay
542 019 096 RCS Evry

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 30 JUIN 2022

L'an deux mille vingt deux, le 30 juin,

la société NOKIA SOLUTIONS NETWORKS BV, société de droit néerlandais dont le siège social est situé Antareslaan 1 2132 JE Hoffddorp Gravenhage au Pays Bas, immatriculée au registre du commerce des Pays Bas sous le numéro n° 34259706,

après avoir désigné Mme Françoise Klein aux fins d'assurer les fonctions de secrétaire, habilitée à certifier conforme les copies ou extraits du procès-verbal issu des décisions à venir,

a pris les décisions suivantes en qualité d'associé unique de la société par actions simplifiée ALCATEL LUCENT :

PREMIERE DECISION *(approbation des comptes de l'exercice 2021)*

L'associé unique, connaissance prise du rapport du Président et du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels, approuve, dans toutes leurs parties, le rapport de gestion ainsi que les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils ont été établis et lui ont été présentés, faisant apparaître un bénéfice de 28 210 695,10 euros.

L'associé unique constate, conformément à l'article 223 quater du Code Général des Impôts, qu'aucune charge n'a été enregistrée au titre de dépenses ou charges non déductibles fiscalement visée à l'article 39-4 du Code Général des Impôts au cours de l'exercice écoulé.

DEUXIEME DECISION *(affectation du résultat)*

L'associé unique approuve l'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021, telle qu'elle lui est proposée par le Président dans son rapport, et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, soit 28 210 695,10 euros, au compte report à nouveau dont le montant sera porté de sera porté de (12 890 210 540,64) à (12 861 999 846,54) euros .

En conséquence, l'associé unique décide de ne procéder à aucune distribution de dividendes pour l'exercice écoulé.

L'associé unique prend acte également, conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au cours des trois derniers exercices.

TROISIEME DECISION *(conventions réglementées)*

Il est rappelé qu'en application de l'article L.227-10 du Code de commerce, le Commissaire aux comptes n'a pas l'obligation d'émettre un rapport spécial sur les conventions visées par ledit article lorsque la société ne comprend qu'un seul associé. Aucune convention réglementée n'a été conclue au cours de l'exercice 2020.

QUATRIEME DECISION *(Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes titulaire)*

L'associé unique décide de renouveler le mandat de commissaire aux comptes titulaire Deloitte et Associés 6 place de la Pyramide 92800 Puteaux pour une durée de six exercices soit jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes clos au 31 décembre 2027.

CINQUIEME DECISION *(Non renouvellement du mandat du commissaire aux comptes suppléant)*

L'associé unique décide de ne pas renouveler le mandat du commissaire aux comptes suppléant BEAS 6 place de la Pyramide 92800 Puteaux en application des dispositions de l'article L823-1 du code de commerce.

SIXIEME DECISION *(Changement de siège social)*

L'associé unique décide de transférer le siège social qui sera établi à compter du 1er septembre au 12 rue Jean Bart à Massy (91300).

En conséquence de ce qui précède décide de modifier l'article 4 des statuts qui devient :

Article 4 - SIEGE SOCIAL (nouvelle rédaction)

Le siège social est situé : 12 rue Jean Bart à Massy (91300).

SEPTIEME DECISION *(pouvoirs pour l'exécution des décisions de l'assemblée et pour les formalités)*

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des présentes décisions pour effectuer tous dépôts et formalités et plus généralement, faire tout ce qui sera utile et nécessaire.

De tout ce qui précède a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par le représentant de l'associé unique de la société et par le secrétaire.

Associé unique

Johanna Mandelin
Authorized signatory

Esa Niinimäki
Authorized signatory

Le secrétaire

ALCATEL LUCENT

Société par actions simplifiée

Site Nokia Paris Saclay Route de Villejust 91620 Nozay

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

Deloitte & Associés
6 place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex
France
Téléphone : + 33 (0) 1 40 88 28 00
www.deloitte.fr

Adresse postale :
TSA 20303
92030 La Défense Cedex

ALCATEL LUCENT

Société par actions simplifiée

Site Nokia Paris Saclay Route de Villejust 91620 Nozay

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

À l'associé unique de la société ALCATEL LUCENT

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ALCATEL LUCENT relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Deloitte.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note 2.2. « Immobilisations financières » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation des titres de participation à la date de clôture. Nous avons vérifié le bien-fondé de l'approche retenue ainsi que des évaluations qui en résultent.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe.

Deloitte.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et règlementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique, à l'exception du point ci-dessous.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce appellent de notre part l'observation suivante : en application de la loi, nous vous signalons que la société n'a pas présenté toute l'information prévue par l'Arrêté du 6 avril 2016 pris en application de l'article D.441-4 du code de commerce et relatif aux délais de paiement des fournisseurs et des clients. En effet, la société présente les factures émises et reçues et non réglées à la date de clôture par tranche de retard de paiement, en pourcentage du montant total de ces dernières au lieu de les présenter en pourcentage du total des achats et ventes hors taxes de l'exercice.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle, vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Deloitte.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

Deloitte.

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 30 juin 2022

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés



Julien RAZUNGLES

Laurent ODOBEZ

Julien RAZUNGLES

Alcatel-Lucent SAS

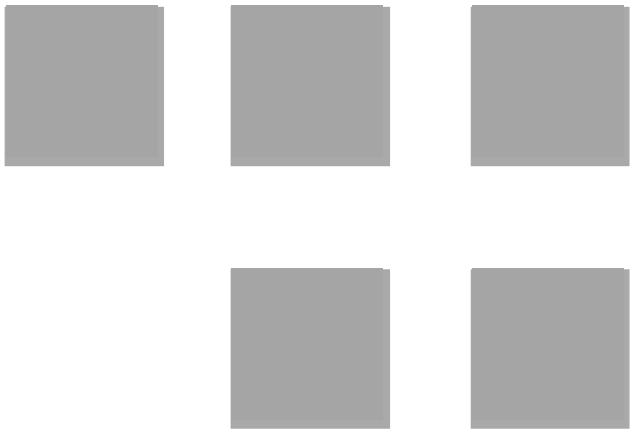
Comptes annuels au 31/12/2021

NOKIA PARIS SACLAY
148 Route de Villejust
91 620 NOZAY
Siret : 542 019 096 0008

SOMMAIRE

Bilan **3**
BILAN ACTIF **4**
BILAN PASSIF **5**
Compte de résultat **6**
COMPTE DE RESULTAT **7**
COMPTE DE RESULTAT (Suite) **8**
Annexe **9**
Chapitre 1 : Activité de la société et faits marquants de l'exercice **10**
1.1. Présentation de la société 10
1.2. Faits marquants de l'exercice 10
Chapitre 2 : Principes, règles et méthodes comptables **11**
2.1. Immobilisations incorporelles 11
2.2. Immobilisations financières 12
2.3. Valeurs mobilières de placement 12
2.4. Créances 12
2.5. Opérations en devises 13
2.6. Disponibilités 13
2.7. Passifs 13
2.8. Emprunts obligataires 13
2.9. Informations fiscales 13
2.10. Engagements de retraite 14
2.11. Provisions pour risques et charges 14
Chapitre 3 : Notes sur le compte de résultat **15**
3.1. Résultat d'exploitation 15
3.2. Résultat financier 16
3.3. Résultat exceptionnel 18
3.4. Produit des participations 18
3.5. Impôt 18
Chapitre 4 : Notes sur le Bilan **20**
4.1. Immobilisations incorporelles 20
4.2. Titres de participation 21
4.3. Composition du portefeuille 2021 (en euros) 23
4.4. Créances rattachées à des participations et autres immobilisations financières 24
4.5. Valeurs mobilières de placement, trésorerie et dettes financières à court terme 25
4.6. Capitaux propres 26
4.7. Provisions pour risques et charges 27
4.8. Etat des échéances des dettes et des créances à la clôture de l'exercice 27
4.9. Charges à payer 29
4.10. Ecart de conversion actif et passif 29
4.11. Informations concernant les entreprises liées 30
4.12. Engagement de retraite 31
4.13. Engagements financiers et divers 35
Chapitre 5 : Autres informations **36**
5.1. Consolidation 36
5.2. Evènements postérieurs à la clôture 36
5.3. Litiges 36

Bilan



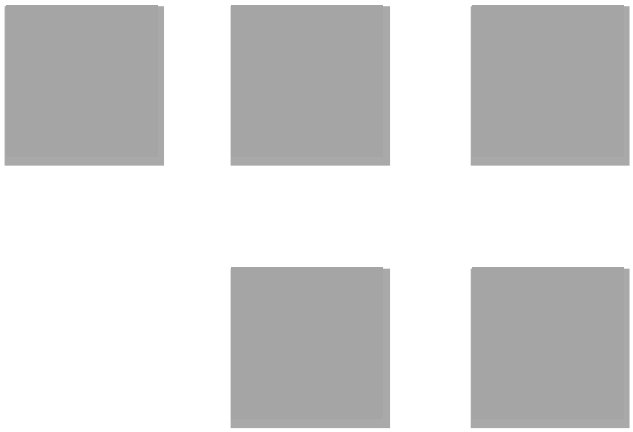
BILAN ACTIF

Rubriques *(En K€)*	2021			2020
	Brut	Amortissements Dépréciations	Net	Net
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	119 343K	117 382K	1 961K	1 961K
Fonds commercial	15 446K	15 446K		
Autres immobilisations incorporelles	11 500K	10 540K	960K	2 877K
Avances et acomptes sur immobilisation incorporelles				
Total immobilisations incorporelles	***146 289K***	***143 367K***	***2 922K***	***4 838K***
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Total immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	29 602 139K	27 437 752K	2 164 387K	2 165 658K
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	23K		23K	38K
Prêts	3K		3K	25K
Autres immobilisations financières				
Total immobilisations corporelles	***29 602 165K***	***27 437 752K***	***2 164 413K***	***2 165 721K***
ACTIF IMMOBILISE	**29 748 454K**	**27 581 120K**	**2 167 335K**	**2 170 560K**
Stocks				
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Total des stocks				
Créances				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés	13 636K		13 636K	5 364K
Autres créances	34 481K		34 481K	56 839K
Capital souscrit et appelé, non versé				
Total des créances	***48 117K***		***48 117K***	***62 203K***
Disponibilités et divers				
Valeurs mobilières dont actions propres	47 067K	7 260K	39 807K	22 467K
Disponibilités	221 725K		221 725K	175 708K
Charges constatées d'avance				
Total disponibilités et divers	***268 792K***	***7 260K***	***261 532K***	***198 175K***
ACTIF CIRCULANT	**316 910K**	**7 260K**	**309 650K**	**260 377K**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif	302K		302K	2K
TOTAL GENERAL	**30 065 666K**	**27 588 380K**	**2 477 286K**	**2 430 939K**

BILAN PASSIF

Rubriques	*(En K€)*	2021	2020
Situation nette			
Capital social ou individuel Dont versé :	177 195K	177 195K	177 195K
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		12 221 669K	12 221 669K
Écarts de réévaluation			
Réserve légale		369 579K	369 579K
Réserves statuaires ou contractuelles			
Réserves réglementées		1 673 292K	1 673 292K
Autres réserves		195 013K	195 013K
Report à nouveau		(12 890 211K)	(13 045 325K)
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		**28 211K**	**155 114K**
Total situation nette		***1 774 747K***	***1 746 537K***
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
CAPITAUX PROPRES		**1 774 747K**	**1 746 537K**
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
AUTRES FONDS PROPRES			
Provisions pour risques		747K	448K
Provisions pour charges		24 410K	30 468K
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		**25 157K**	**30 916K**
Dettes financières			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		7K	
Emprunts et dettes financières divers		7 490K	7 091K
Total dettes financières		***7 498K***	***7 091K***
Dettes d'exploitation			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		4 792K	1 189K
Dettes fiscales et sociales		1 334K	2 747K
Total dettes d'exploitation		***6 126K***	***3 936K***
Dettes diverses			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		663 467K	642 290K
Total dettes diverses		***663 467K***	***642 290K***
Comptes de régularisation			
Produits constatés d'avance			
TOTAL DES DETTES		**677 091K**	**653 316K**
Ecarts de conversion passif		291K	170K
TOTAL GENERAL		**2 477 286K**	**2 430 939K**

Compte de résultat



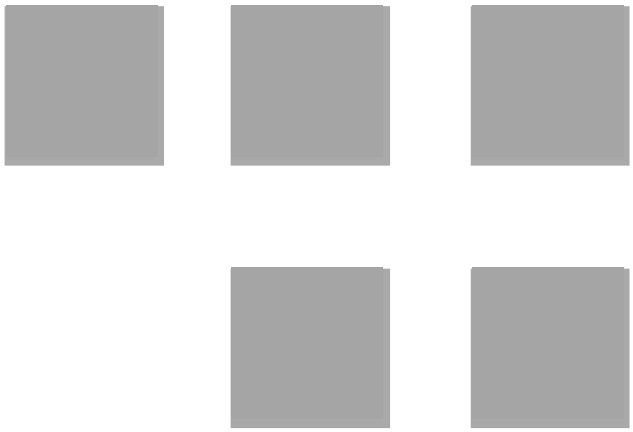
COMPTE DE RESULTAT

Rubriques *(En K€)*	France	Export	2021	2020
Vente de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	9 929K	(718K)	9 211K	5 427K
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	9 929K	**(718K)**	**9 211K**	**5 427K**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			6 060K	295K
Autres produits			5K	695K
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION			**15 276K**	**6 417K**
Charges externes				
Achat de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achat de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			7 724K	7 194K
Total charges externes			***7 724K***	***7 194K***
Impôts, taxes et assimiles			8K	(30K)
Charges de personnel				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Total charges de personnel				
Dotations d'exploitation				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			1 917K	2 029K
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges			302K	2K
Total dotations d'exploitation			***2 218K***	***2 031K***
Autres charges d'exploitation			274K	963K
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			**10 224K**	**10 158K**
RESULTAT D'EXPLOITATION			**5 051K**	**(3 741K)**

COMPTE DE RESULTAT (Suite)

Rubriques *(En K€)*	2021	2020
RESULTAT D'EXPLOITATION	**5 051K**	**(3 741K)**
Opérations en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
Produits financiers		
Produits financiers de participations		12 190K
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	37K	
Autres intérêts et produits assimilés	251K	53K
Reprises sur provisions et transferts de charges	22 604K	200 596K
Différences positives de change	794K	3 657K
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	4K	
Total des produits financiers	***23 690K***	***216 496K***
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions	396K	59 073K
Intérêts et charges assimilées	5 834K	12 244K
Différences négatives de change	(13K)	2 974K
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	***6 218K***	***74 291K***
RESULTAT FINANCIER	**17 473K**	**142 205K**
RESULTAT COURANT	**22 524K**	**138 464K**
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	19K	203K
Produits exceptionnels sur opérations en capital	29K	23K
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels	***48K***	***226K***
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	15K	130K
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles	***15K***	***130K***
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**33K**	**96K**
Participation des salariés aux résultats		
Impôts sur les bénéfices	(5 654K)	(16 554K)
TOTAL DES PRODUITS	**39 014K**	**223 138K**
TOTAL DES CHARGES	**10 804K**	**68 024K**
BENEFICE ou PERTE	**28 211K**	**155 114K**

Annexe



Chapitre 1 : Activité de la société et faits marquants de l'exercice

1.1. Présentation de la société

La société Alcatel-Lucent SAS dont le siège social est : Site de Nokia – Paris Saclay Route de Villejust – 91620 NOZAY France, est une holding et a pour activité principale d'être la tête de groupe du périmètre d'intégration fiscale et la détention de titres de filiales du groupe NOKIA.
La société Alcatel-Lucent SAS fait partie du groupe Nokia. Les comptes annuels de la société sont inclus, suivant la methode de l'intégration fiscale, dans les comptes consolidés de NSN OY – 3 Karaportti – Espoo – Finlande.

1.2. Faits marquants de l'exercice

- Modification de la convention d'intégration fiscale

En date du 6 décembre 2021, a été signé un avenant à la convention d'intégration fiscale du 25 juin 1996, entre Alcatel-Lucent SAS et Alcatel Submarine Networks. Ce dernier ouvre droit, au profit de la société intégrée, au remboursement anticipé des créances en lien avec les dépenses éligibles au Crédit d'Impôt Recherche.

- Opérations sur les filiales

Alcatel-Lucent SAS a cédé les titres qu'elle détenait de la société SCI Vauban pour un prix de cession de 29K euros.

En date du 18 novembre 2021, il a été décidé la fusion absorbtion de la société Nex Electro (anciennement Electro Finance) par Alcatel-Lucent SAS. Cette fusion-absorbtion réalisée en date du 31 décembre 2021, a un effet rétroactif au 1er janvier 2021 et a conduit à une sortie des titres pour une VNC de 6,2 millions d'euros en face d'un actif net reçu de 6,2 millions d'euros.

Cette opération n'a généré aucun boni ni mali de fusion.

Des opérations de recapitalisation ont été effectuées dans l'exercice sur les sociétés Antelec et Camilec détenues intégralement par la société, à hauteur de 35 K€ et 32 K€ respectivement.

Chapitre 2 : Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général, modifié par le règlement de l'ANC 2018-01 applicable aux exercices clos à compter du 31 décembre 2018.

Les conventions générales comptables ont été appliquées en conformité avec le Plan Comptable Général, dans le respect du principe de prudence, et suivant les hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Indépendance des exercices ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les montants figurant dans le présent document sont exprimés en milliers d'euros (sauf indication contraire).

2.1. Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

Conformément au règlement de l'ANC 2016-07, les fonds commerciaux doivent faire l'objet d'une affectation aux actifs sous-jacents. Ces derniers devront être amortis sur leurs durées d'utilisation. La part non affectée des fonds commerciaux est maintenue dans le poste 'Fonds commercial' qui est réputée avoir une durée de vie illimitée et qui doit faire l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par exercice. Ce dernier consiste à comparer la valeur nette comptable à la valeur d'utilité qui est estimée sur la base d'une projection des flux de trésorerie futurs liés à l'activité.

Aucun test de dépréciation n'est effectué. Le fonds commercial d'ALU SAS est complétement déprécié.

Autres immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et comprennent essentiellement des droits de propriété intellectuelle amortis linéairement sur une durée de cinq ans à compter de leur date d'acquisition. Lorsque la valeur d'usage est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

2.2. Immobilisations financières

Titres de participation

La valeur brute des titres de participation est constituée par le coût d'acquisition hors frais accessoires, après réévaluations légales le cas échéant. Les frais d'acquisition sont comptabilisés en charge de l'exercice.

Lorsque la valeur d'inventaire des titres est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée pour le montant de la différence entre ces deux valeurs.

La valeur d'inventaire correspond à la quote-part détenue dans les capitaux propres comptables de la société concernée. Pour les participations susceptibles d'être vendues la valeur d'inventaire est déterminée au prix estimé de vente. Dans le cas des titres cotés, la valeur d'inventaire est estimée d'après la moyenne des cours de Bourse du mois précédant l'arrêté des comptes.

Le cas échéant, lorsque la valeur d'inventaire est négative, en complément de la dépréciation des titres, les autres actifs détenus sont dépréciés et, si nécessaire, une provision pour risques est constituée à hauteur de la valeur d'inventaire négative.

Créances rattachées à des participations

Il s'agit de prêts à long terme octroyés à des filiales du groupe. Elles sont comptabilisées à leur valeur nominale. Ces créances se distinguent des avances en compte courant consenties ou reçues des filiales du Groupe qui permettent leur gestion quotidienne de trésorerie. Une dépréciation est constatée en cas de risque de non recouvrement.

2.3. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées au plus bas de leur coût d'acquisition ou de leur valeur de réalisation (cours coté moyen du dernier mois ou valeur liquidative de fin d'exercice ou valeur probable de négociation).

2.4. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale, à l'exception des créances en monnaies étrangères qui sont converties au cours de clôture de l'exercice (voir note 2.5). Une dépréciation est dotée lorsque la valeur probable d'encaissement est inférieure à la valeur comptable.

L'entreprise a recours à la cession de certaines créances détenues à l'encontre de la Direction Générale des Finances Publiques. La cession des créances est effectuée selon la loi Dailly ou les modalités prévues par les articles L313-23 à L313-35 du Code Monétaire et Financier en entraînant un transfert de propriété de la créance au cessionnaire.

2.5. Opérations en devises

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date d'opération. Les disponibilités en monnaies étrangères figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de la valorisation à ce dernier cours des dettes et créances en devises est enregistrée en résultat. Les pertes latentes de change qui ne sont pas compensées font l'objet d'une provision pour risques.

Les effets de change sont présentés conformément au règlement de l'ANC 15-05. Les effets de change sur opérations en devises liées à des transactions commerciales sont enregistrées en résultat d'exploitation alors que les opérations en devises sur des transactions financières sont en résultat financier.

2.6. Disponibilités

A la clôture de l'exercice, les disponibilités libellées en devises étrangères sont converties au dernier cours officiel publié à la date de clôture des comptes.

2.7. Passifs

Conformément au règlement du CRC n° 2000-06 du 7 décembre 2000 sur les passifs, un passif est comptabilisé lorsque Alcatel-Lucent a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain que cette obligation provoquera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente attendue de celle-ci. Cette obligation doit exister à la date de clôture de l'exercice pour pouvoir être comptabilisée.

2.8. Emprunts obligataires

Les emprunts obligataires assortis d'une prime d'émission ou de remboursement sont inscrits au passif pour leur valeur totale, primes incluses, la contrepartie de ces primes étant enregistrée à l'actif. Ces primes sont amorties linéairement sur la durée de l'emprunt auquel elles se rapportent. Cet amortissement est accéléré dans les cas de rachat d'une portion d'emprunt obligataire.

Les frais d'émission d'emprunts obligataires sont étalés linéairement en résultat sur la durée des emprunts correspondants.

2.9. Informations fiscales

Alcatel-Lucent forme avec ses filiales françaises détenues directement ou indirectement à plus de 95 % un groupe d'intégration fiscale tel que défini par l'article 223 A du Code général des impôts. Chaque société calcule sa provision pour impôts sur la base de ses résultats fiscaux propres et Alcatel-Lucent en tant que tête du Groupe tient compte de ses résultats propres et de l'incidence des retraitements liés à l'intégration fiscale dans le cadre de la détermination du résultat fiscal de l'intégration.

La charge ou le produit d'impôt comptabilisé en résultat par Alcatel-Lucent est composé des éléments suivants :

- Le profit d'impôt inscrit en résultat provenant d'une part de la différence entre les impôts dus au titre de l'exercice n-1 par les filiales bénéficiaires (compte tenu de l'imputation de leurs déficits reportables déterminés comme en l'absence d'intégration fiscale) et la dette que la société mère comptabilise à l'égard du Trésor à raison de l'impôt sur les sociétés dû par le groupe fiscalement intégré dont elle est à la tête au titre du même exercice n-1 ;
- Régularisations éventuelles sur la charge d'impôt d'exercices antérieurs, et ;
- L'évolution des provisions pour risques fiscaux.

2.10. Engagements de retraite

La provision pour indemnités de départ à la retraite couvre les droits potentiels de l'ensemble des salariés. Elle est calculée sur une base actuarielle en prenant en compte l'ancienneté et la rémunération des intéressés ainsi que les probabilités de départ ou de décès avant l'âge de la retraite (voir note 4.12). Toutes les pertes et gains actuariels sont reconnus immédiatement en résultat.

En application de la recommandation 2013-02 de l'Autorité des Normes Comptables du 7 novembre 2013, modifiée le 5 novembre 2021 et qui entérine l'existence d'un choix de méthode comptable, permettant aux entreprises d'évaluer les indemnités de fin de carrière, la société applique l'approche « d'intérêt net » selon laquelle « l'intérêt net sur les charges de retraite payées d'avance et les passifs de pensions et indemnités de départ à la retraite » est calculé en retenant le taux d'actualisation retenu pour déterminer les engagements des régimes à prestations définies.

Selon cette norme, la composante financière est appelée « intérêt net sur les charges de retraite payées d'avance et les passifs de pensions et indemnités de départ à la retraite » et sera mesurée comme la somme du produit d'intérêts sur les fonds investis, de la charge d'intérêt sur les engagements et de la charge d'intérêt sur le surplus non reconnu dû au plafonnement d'actif ; chacun de ces montants d'intérêts étant calculé à partir des engagements des régimes à prestations définies, de la juste valeur des actifs des plans, de l'impact du plafonnement d'actif et du taux d'actualisation, chacun de ces éléments étant retenu à la date du 1er janvier sans mise à jour trimestrielle.

2.11. Provisions pour risques et charges

La société applique les dispositions du règlement du CRC n°2000-06 en matière de constitution et d'évaluation des provisions pour risques et charges. La société est amenée à réviser ces estimations en cas de changement des circonstances sur lesquelles elles étaient fondées ou par suite de nouvelles informations ou d'un surcroît d'expérience.

Chapitre 3 : Notes sur le compte de résultat

Le résultat net d'Alcatel-Lucent SAS s'établit en 2021 à 28 211K euros à comparer à un résultat 2020 de 155 114K euros.

La variation du résultat résulte des évolutions suivantes :

Rubriques ***(En K€)***	**2021**	**2020**
Produits d'exploitation	15 276K	6 417K
Charges d'exploitation	10 224K	10 158K
Résultat d'exploitation	5 051K	(3 741K)
Résultat financier	17 473K	142 205K
Résultat courant avant impôt	22 524K	138 464K
Résultat exceptionnel	33K	96K
Impôt	(5 654K)	(16 554K)
Résultat net	**28 211K**	**155 114K**

3.1. Résultat d'exploitation

Le chiffre d'affaires s'établit à 9 211K euros en 2021 contre 5 427K euros en 2020. La hausse de 3,78 millions d'euros s'explique par une hausse de facturation des redevances et licences.

Les autres produits d'exploitation sont constitués principalement de reprises sur provisions pour Indemnités de Départ à la Retraite à hauteur de 6 058 K euros.

3.2. Résultat financier

Le résultat financier enregistre un gain de 17 473K euros en 2021 contre 142 205K euros en 2020.

La baisse de 124 732 K euros du résultat financier s'explique principalement par la diminution des reprise de provision sur dépréciation des titres immobilisés au titre de l'année 2021.

Les charges financières diminuent de 68 073 K euros en raison de la baisse des dotations aux provisions pour dépreciation en 2021.

Les produits financiers passent de 216 496K euros en 2020 à 23 690K euros en 2021.
Cette variation s'explique notamment par :

- La reprise de provisions sur les titres de participation Alcatel-Lucent International et Alcatel Submarine Network d'un montant total de 5 265 K euros en 2021 contre 200 595 K euros en 2020.
- Le fait qu'aucun dividende n'a été reçu en 2021 contre 12 190 K euros l'année dernière.

Provisions et amortissements financiers

Le mouvement net des provisions et amortissements financiers dégage en 2021 un gain de 22 millions d'euros contre 141 millions d'euros en 2020 :

Rubriques		**2021**			**2020**	
(En K€)	**Dotations**	**(Reprises)**	**Mouvement net**	**Dotations**	**(Reprises)**	**Mouvement net**
Dépréciation des participations	396	(5 265)	(4 869)	57 864	(200 596)	(142 732)
Dépréciation des titres immobilisés et autres immobilisations financières						
Dépréciation des valeurs mobilières de placement		(17 338)	(17 338)	1 209		1209
Provisions pour risques financiers	**396**	**(22 604)**	**(22 207)**	**59 073**	**(200 596)**	**(141 523)**
Risque de change	302	(2)	299	2	(276)	(274)
TOTAL	**698**	**(22 606)**	**(21 908)**	**59 075**	**(200 871)**	**(141 796)**

Dépréciation des participations

La reprise de provision s'élève à 5 265 K euros et correspond à :

- la reprise de provisions sur les titres de participation ALCATEL-LUCENT INTERNATIONAL pour 430 K euros ;
- la reprise de provisions sur les titres de participation ALCATEL SUBMARINE NETWORKS – ASN pour 4 834 K euros ;
- la reprise de provisions sur les titres de participation GIE THALES pour 0,353 K euros.

Une dotation aux provisions pour dépréciation des titres a été constituée :

- sur Alcatel-Lucent Participations pour 321 K euros ;
- sur ANTELEC pour 39 K euros ;
- sur CAMILEC pour 36 K euros.

Dépréciation des valeurs mobilières de placement

La reprise de dépréciation des valeurs mobilières de placement pour 17,3 millions d'euros porte sur la valorisation des actions Nokia au dernier cours de bourse du mois de décembre (5,565 euros/action au 31 décembre 2021).

Provisions pour risques financiers

Une reprise de provision de 2,4 K euros et une dotation aux provisions pour 301,7 K euros ont été constituées au regard du risque de réévaluation des créances en dollars au cours du 31 décembre 2021.
Cette provision pour risque de change est présentée en provision pour risques et charges dans le résultat d'exploitation conformément au règlement de l'ANCC 15-05.

Intérêts financiers

La variation sur le résultat net des produits et intérêts financiers passe de (5 583) K euros en 2021 contre (12 190) K en 2020, et est due à plusieurs évènements :

- Une diminution de la dette auprès de la Trésorerie centrale entre 2020 et 2021 - Une baisse de 229 M€ en 2020 et une augmentation de 60 M€ en 2021 ;
- Une Diminution des taux d'intérêts sur 2020, une moyenne de 1,6% sur l'année 2020 contre une moyenne en 2021 de 1,7% sur les 6 premiers mois et 0,4% sur les 6 derniers mois ;
- Une baisse des Intérêts sur la vente de la créance du CIR à CACIB de 554 k€ en 2020 contre 336 K€ en 2021 ;
- Une charge d'intérêts exceptionnels de 1,3 M en 2020 sur la banque IndoSuez

3.3. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel est constitué principalement des produits de cession des titres de participation et enregistre un bénéfice de 33 K euros en 2021 contre 95 K euros en 2020.
.

3.4. Produit des participations

La société n'a pas encaissé de dividendes en 2021.

Rubriques *(En K€)*	**2021**	**2020**
Filiales		
Electro Finance		12 190 K
ALU Participations		
Autres participations		
GIE THALES		
TOTAL		**12 190K**

3.5. Impôt

L'impôt sur les bénéfices représente un résultat de 5,6 millions d'euros dont principalement 2,7 millions d'euros de produits liées à l'intégration fiscale et 2,3 millions d'euros de crédit d'impôts recherche sur 2021 (voir ventilation de l'impôt).

Intégration fiscale française

Le nombre de sociétés intégrées fiscalement est au nombre de 9. La liste des principales filiales intégrées fiscalement figure dans le tableau de composition du portefeuille au 31 décembre 2021 (voir 4.3 Renseignements concernant les filiales et participations). Suite à la fusion par absorption de Bell Labs France par Alcatel-Lucent International, la société est sortie du périmètre d'intégration fiscale en 2021. De même, suite à la fusion par absorption de Nex Electro (anciennement Electro Finance) par Alcatel-Lucent SAS, la société est sortie du périmètre d'intégration fiscale en 2021.

Les déficits reportables générés par les pertes au sein de l'intégration fiscale s'élevaient à 16 milliards d'euros au 31 décembre 2020 versus 16,1 milliards d'euros au 31 décembre 2021. Nous notons une hausse de 144 millions d'euros (perte réalisée dans l'intégration sur l'exercice) par rapport au 31 décembre 2021.

Le taux d'impôt applicable est de 26,5 % au 31 décembre 2021.

Ventilation de l'impôt

La ventilation de l'impôt entre les soldes intermédiaires de gestion est la suivante :

Rubriques *(En K€)*	2021		2020	
	Résultat avant impôt	**Impôt dû / à recevoir**	**Résultat avant impôt**	**Impôt dû / à recevoir**
Résultat d'exploitation	5 051K	(2 955) K	(3 741K)	(2 163) K
Résultat financier	17 473K		142 205K	
Résultat courant avant impôt	22 524K	(2 955) K	138 464K	(2 163) K
Résultat exceptionnel	33K		96K	
Intégration fiscale	-	(2 699) K	-	(14 391) K
Impôt total	(5 654K)	(5 654K)	(16 554K)	(16 554K)
RESULTAT NET	**28 211K**	**(5 654K)**	**155 114K**	**(16 554) K**

Chapitre 4 : Notes sur le Bilan

Le total du bilan s'élève à 2 477 millions d'euros à fin 2021 après l'évaluation du portefeuille titres. Il augmente de 46 millions d'euros par rapport à fin 2020.

4.1. Immobilisations incorporelles

Valeur brute				
Rubriques ***(En K€)***	**31/12/2020**	**Augmentations**	**Diminutions**	**31/12/2021**
Fonds commercial	15 446	-	-	15 446K
Brevets,marques, droits de propriété intellectuelle	130 844	-	-	130 844
Immobilisations incorporelles	**146 289K**	**-**	**-**	**146 289K**

Amortissements et dépréciations				
Rubriques ***(En K€)***	**31/12/2020**	**Augmentations**	**Diminutions**	**31/12/2021**
Fonds commercial	(15 446)	-	-	(15 446K)
Brevets,marques, droits de propriété intellectuelle	(126 004)	(1 916)	-	(127 921)
Immobilisations incorporelles	**(141 450)**	**(1 916)**	**-**	**(143 367)**

Valeur nette				
Rubriques ***(En K€)***	**31/12/2020**	**Augmentations**	**Diminutions**	**31/12/2021**
Fonds commercial		-	-	
Brevets,marques, droits de propriété intellectuelle	4 840	(1 916)	-	2 921
Immobilisations incorporelles	**4840**	**(1 916)**	**-**	**2 921**

Les logiciels ont été amortis à hauteur de 1,9 millions d'euros sur 2021.

4.2. Titres de participation

Valeur brute				
Rubriques ***(En K€)***	**31/12/2020**	**Augmentations**	**Diminutions**	**31/12/2021**
Filiales	29 919 415	67	329 344	29 590 139
Participations	12 000	-	-	12 000
TOTAL	**29 931 416K**	**67 K**	**329 344 K**	**29 602 139K**

Dépréciations				
Rubriques ***(En K€)***	**31/12/2020**	**Dotations**	**Reprises**	**31/12/2021**
Filiales	27 756 784	396	328 402	27 428 778
Participations	8 974	0	0	8 974
TOTAL	**27 765 758K**	**396K**	**328 402K**	**27 437 752K**

Valeur nette				
Rubriques(En K€)	**31/12/2020**	**Augmentations**	**Diminutions**	**31/12/2021**
Filiales	2 162 632	(329)	942	2 161 361
Participations	3 026	0	0	3 026
TOTAL	**2 165 658K**	**(329)**	**942**	**2 164 387K**

Evolution du portefeuille titres sur l'exercice

Suite à la fusion-absorption de la société Nex Electro (anciennement Electro Finance) par Alcatel-Lucent SAS en date du 31 décembre 2021, avec un effet rétroactif au 1er janvier 2021, il y a eu une sortie des titres pour une VNC de 6,2 millions d'euros en face d'un actif net reçu de 6,2 millions d'euros.
Cette opération n'a généré aucun boni ni mali de fusion.

Cession des titres de la SCI VAUBAN d'une valeur de 15 K euros pour un prix de cession de 29 K euros.

Souscription augmentation de capital réalisée en 2021 chez ANTELEC et CAMILEC à hauteur respectivement de 35 K euros et 32 K euros.

Évolution des dépréciations

En application des principes comptables choisis par la société (voir la note 2.2), la valeur nette comptable des titres de participations détenues par Alcatel-Lucent SAS au 31 décembre 2021 a évolué comme suit:

- Une dotation complémentaire pour dépréciation des titres de participation d'Alcatel-Lucent Participations a été comptabilisée pour un montant de 320 536 euros, ramenant la valeur nette comptable des ces titres à 1 904 518 060 euros.
- Une dotation complémentaire pour dépréciation des titres de participation d'Antelec a été comptabilisée pour un montant de 39 414 euros, ramenant la valeur nette comptable des ces titres à 2 762 euros.
- Une dotation complémentaire pour dépréciation des titres de participation de Camillec a été comptabilisée pour un montant de 36 267 euros ramenant la valeur nette comptable des ces titres à 8 162 euros.
- La provision pour dépréciation des titres de participation d'Alcatel-Lucent International a été reprise pour un montant de 430 069 euros, ramenant la valeur nette comptable des ces titres à 1 655 222 euros.
- La provision pour dépréciation des titres de participation d'Alcatel Submarine Network a été reprise pour un montant de 4 834 913 euros, ramenant la valeur nette comptable des ces titres à 256 363 927 euros.
- L'annulation de la dépréciation des titres de participation de Nex Electro (anciennement Electro Finance) à hauteur 323 136 896 euros suite à la fusion absorbtion de cette dernière dans les comptes d'Alcaltel Lucent SAS.

(En millions d'euros)	Capital à la clôture	Autres Capitaux propres (1)	Capital détenu(en%)	Titres Valeur brute	Titres Valeur nette (1)	Prêts et avances consentis	Cautions et avals fournis	CA hors taxes (1)	Bénéfice ou perte (1)	Dividendes encaissés en 2021
Renseignements détaillés concernant les filiales et participations dont la valeur d'inventaire excède 1% du capital d'Alcatel-Lucent										
Filiales (50% au moins du capital détenu par Alcatel-Lucent)										
Alcatel Submarine Networks – route de Villejust 91620 Nozay	112	141	100	1 338,6	256	-	-	953	5	-
Alcatel-Lucent Participations – Route de Villejust 91620 Nozay	1 800,6	104	100	28 251,4	1 905		-	0	89	0

(1) Exercice 2021

4.3. Composition du portefeuille 2021 (en euros)

	Nombre de titres en portefeuille	Valeur brute (en euros)	Pourcentage de participation d'Alcatel-Lucent	Pourcentage de participation du Groupe
I-Participations				
Alcatel-Lucent International *(IF)*	625 000	10 000 000	0.22	100
Alcatel Submarine Networks *(IF)*	37 337 826	1 338 630 130	100	100
Alcatel-Lucent Participations *(IF)*	120 036 232	28 251 358 541	100	100
Autres sociétés		2 145 248	-	-
II - Autres titres immobilisés			-	-
III - Participations dans les sociétés immobilières	-	-	-	-

(IF) : filiale intégrée fiscalement.

4.4. Créances rattachées à des participations et autres immobilisations financières

Les mouvements de l'exercice se détaillent comme suit :

Valeur brute				
Rubriques ***(En K€)***	**31/12/2020**	**Augmentations**	**Diminutions**	**31/12/2021**
Prêts à court terme aux filiales	25K		(22) K	3K
Autres immobilisations financières	39K		(15) K	23K
TOTAL	**64 K**		**(37) K**	**26 K**

Dépréciations				
Rubriques ***(En K€)***	**31/12/2020**	**Reprises**	**Dotations**	**31/12/2021**
Prêts à court terme aux filiales				
Autres immobilisations financières				
TOTAL				

Valeur nette				
Rubriques ***(En K€)***	**31/12/2020**	**Augmentations**	**Diminutions**	**31/12/2021**
Prêts à court terme aux filiales	25 K		(22) K	3K
Autres immobilisations financières	39 K		(15) K	23K
TOTAL	**64 K**		**(37) K**	**26 K**

4.5. Valeurs mobilières de placement, trésorerie et dettes financières à court terme

Rubriques *(En K€)*	2021	2020
Disponibilités	221 725K	175 708 K
Total disponibilités et quasi-disponibilités	221 725K	175 708 K
Valeurs mobilières de placement (1)	47 067K	47 065 K
Part court terme des prêts à long terme aux filiales		
Total créances financières à court terme	**268 792 K**	**222 774 K**
Emprunts obligataires à court terme		
Dettes financières auprès des établissements de crédits à court terme		
Dettes financières diverses à court terme		
Total dettes financières à court terme		
TOTAL	**268 792 K**	**222 774 K**

(1) SICAV monétaires et actions Nokia.

Valeurs mobilières de placement

Suite à l'offre publique d'échange lancée par Nokia en 2016, les 13 005 087 titres d'auto-contrôle ont été échangé contre 7 152 797 actions Nokia pour une valeur d'entrée de 47,1 millions d'euros.
Ces valeurs mobilières de placement ont fait l'objet d'une reprise de dépréciation pour 17,3 millions d'euros en 2021.

La dépréciation globale s'élève donc à 7 260K€ à fin 2021.

Le cours de bourse s'élevait à 3,141 euros par action au 31/12/2020 contre 5,565 euros par action au 31/12/2021.

4.6. Capitaux propres

La variation des capitaux propres au cours de l'exercice 2021 est la suivante :

Rubriques *(En K€)*	Nombre d'actions en circulation	Capital	Primes d'émission	Réserve légale	Réserves réglementées	Autres réserves	Report à nouveau	Résultat de la période	Total des capitaux propres
SITUATION AU 31/12/2020 AVANT REPARTITION	*3 543 907 393*	**177 195 K**	**12 221 668 K**	**369 579 K**	**1 673 292 K**	**195 012 K**	**(13 045 325) K**	**155 114 K**	**1 746 536 K**
Affectation du résultat 2020							155 114K	(155 114K)	
Augmentations de capital :									
Résultat 2021								28 211K	28 211K
SITUATION AU 31/12/2021 APRES REPARTITION	*3 543 907 393*	*177 195K*	*12 221 669K*	*369 579K*	*1 673 292K*	*195 013K*	*(12 890 211K)*	*28 211K*	*1 774 747K*

Le capital social d'Alcatel-Lucent est de 177 millions d'euros à fin 2021, se répartissant en 3.543.907.393 titres d'une valeur nominale de 0,05 euros.

4.7. Provisions pour risques et charges

L'évolution des provisions pour risques et charges au cours de l'exercice 2021 a été la suivante :

Rubriques *(En K€)*	31/12/2020	Dotation	(Reprise)	31/12/2021
Provisions pour risques sur perte de change	2 K	302K	(2K)	302K
Provisions pour litiges, garantie de passif et autres	445 K			445 K
Provisions pour engagements de retraites	30 467 K		(6 058) K	24 410 K
TOTAL	**30 915 K**	**302K**	**6 060K**	**25 157K**
Impact résultat :				
Exploitation		302 K	6 060 K	
Financier				
exceptionnel et impôts				

4.8. Etat des échéances des dettes et des créances à la clôture de l'exercice

Etat des échéances des dettes au 31/12/2021

Rubriques *(En K€)*	Montant au 31/12/2021	Moins d'un an	D'un à à cinq ans	Pus de cinq ans	Dont charges à payer
Dettes financières					
Emprunts obligataires convertibles (OCEANE)					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	7 K	7 K			
Emprunts et dettes financières divers	7 490 K	7 490 K			
Total dettes financières	**7 498 K**	**7 498 K**	**0**	**0**	**0**

Détail d'exploitations et comptes rattachés au 31/12/2021

Les dettes dans le tableau ci-dessus sont à l'échéance à moins d'un an, à l'exception des dettes de 103 millions d'euros envers les filiales dans le cadre de l'intégration fiscale dont l'échéance est plus d'un an :

Rubriques *(En K€)*	**Montant au 31/12/2021**	**Montant au 31/12/2020**
Compte-courant groupe	499 875 K	440 081 K
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 792K	1 189 K
Dettes fiscales et *sociales*	1 334K	2 746 K
Autres dettes	163 592 K	202 209 K
Total autres dettes	**669 593 K**	**646 225 K**

Etat des échéances des créances au 31/12/2021

Rubriques *(En K€)*	**Montant au 31/12/2021**	**Moins d'un an**	**D'un an à cinq ans**	**À plus de cinq ans**	**Dont produits à recevoir**
Créances					
Créances fiscales et sociales	22 850 K	7 145 K	15 705 K		
Autres créances	25 267 K	25 267 K			
Total créances	**48 117 K**	**32 413 K**	**15 705 K**		

Les créances fiscales et sociales correspondent principalement aux créances CIR (20 millions d'euros) pour les années de 2018 – 2021.

La baisse de 14 millions d'euros du total des créances par rapport à l'année précédente s'explique principalement par le remboursement de la créance de CIR pour 16 millions d'euros.

Détail des autres créances au 31/12/2021

Rubriques *(En K€)*	Montant au 31/12/2021	Montant au 31/12/2020
Clients et comptes rattachés	13 636K	5 364 K
Autres (1)	11 631 K	17 352 K
TOTAL	**25 267 K**	**22 716 K**

(1) dont 4 516 K euros d'avances en compte courant à plusieurs entités du groupe et dont 4 137 K euros liés au compte courant d'associés de GIE THALES et 2 974 K liés au prêt Beanin.

4.9. Charges à payer

Les charges à payer s'élèvent à 612 K euros au 31/12/2021.

4.10. Ecart de conversion actif et passif

Les écarts de conversion actif et passif s'élèvent respectivement à 302K euros et à 291 K euros et sont le résultat de la réévaluation des créances clients et dettes fournisseurs libellés en devises étrangères.

4.11. Informations concernant les entreprises liées

Rubriques *(En K€)*	Montant net au Bilan	Dont entreprises liées
Immobilisations financières	2 164 413	2 164 413
titres de participation	2 164 387	2 164 387
créances rattachées à des participations	-	-
autres immobilisations financières	3	*3*
autres titres immobilisés	*23*	-
Créances de l'actif circulant	48 117	32 144
Valeurs mobilières de placement	39 807	39 805
Disponibiltés	221 725	-
Dettes financières	7 498	7 490
emprunts obligataires		-
emprunts et dettes financières auprès des établissements de crédit	*7*	-
emprunts et dettes financières divers	*7 490*	7 490
Dettes d'exploitation	6126	2587
Autres dettes	663 467	663 229

Rubriques *(En K€)*	Montant net en résultat	Dont entreprises liées
Produits et charges financiers		
produits de participations		
intérêts et produits assimilés	288	142
intérêts et charges assimilées	(5 834)	(5 284)
autres (1)	345 344	345 344
Aucune transaction avec les entreprises liées n'a été conclue à des conditions anormales de marchés.		

(1) Ce poste concerne les mouvements de dotations et de reprise de dépréciation des titres de participation au cours de l'exercice (voir note 3.2).

4.12. Engagement de retraite

À la fin de 2021, les engagements d'Alcatel-Lucent (société mère) au titre du plan de retraite supplémentaire Auxad sont provisionnés à hauteur de 24,4 millions d'euros correspondant à l'engagement non couvert par des contrats d'assurance.

Il s'agit d'un régime de retraite supplémentaire à prestations définies basée sur la rémunération. Il attribue un certain nombre de points en fonction de la fraction de la rémunération prise en considération, et auquel on associe une valeur variable pour déterminer la rente annuelle servie. Pour les bénéficiaires du plan ayant la qualité de mandataire social, il est instauré une limitation de la prestation de le retraite annuelle Auxad.

Ces engagements sont valorisés par la méthode actuarielle des unités de crédit projetées.

Les principales hypothèses actuarielles utilisées sont les suivantes :

- Le taux de revalorisation des rentes est de 1,25% pour les départs à la retraite avant le 31/12/2017 et de 0% pour les départs à la retraite après le 1/1/2018.
- Le taux d'actualisation retenu de 0,90% est obtenu par référence au taux de rendement des obligations de haute sécurité (obligations émises par les entreprises de premières catégories notées AA) de maturité équivalente à la durée des régimes évalués.
- La table de mortalité est TGH et TGF 2005.
- Les revenus d'intérêts des placements dépendent de la composition du portefeuille et de sa performance.
- Le régime de retraite supplémentaire AUXAD a été gelé au 1/1/2018. Par conséquent, aucune hypothèse de revalorisation de salaire n'est utilisée dans l'évaluation au 31/12/2021 car le stock de points AUXAD acquis au 1/1/2018 est définitif.

Le coût net de la période des régimes postérieurs à l'emploi se décompose comme suit :

Rubriques *(En K€)*	**2021**
Charge normale de l'exercice	
Charge d'intérêt	279
Produits financiers générés sur les fonds	134
Modifications de régime	
Gains et pertes actuarials	(266)
Effets des réductions de régime	
Effet des liquidations de régime	
Effet de la limiation d'actif	
Cout net de la période	**146**

L'évolution de la provision inscrite au bilan se détaille comme suit :

Evaluation des engagements *(En K€)*	
Valeur actuelle totale des engagements au 1er janvier	67 746
Charge normale de l'exercice	
Charge d'intérêt	279
Cotisations versées par les salariés	
Transferts de salaries	
Modifications de régime	
Réductions de régime	
Liquidations de régime	(2 429)
Indemnités supplémentaires de fin de contrat	
Pertes et gains actuariels	(545)
Prestations payees	
Valeur actuelle totale des engagements au 31 décembre 2021	**65 051**

Couverture des engagements ***(En K€)***	
Valeur de marché des fonds investis au 1er janvier	37 278
Produits financiers générés sur les fonds	134
(Pertes) et gains actuariels	-
Contribution de l'employeur	-
Contribution des salariés	
Modifications de régime	
Réductions de régime	
Liquidations de régime	(2 429)
Autres évènements significatifs	(34 983)
Valeur de marché des fonds investis au 31 décembre 2021	**0**
Valeur actuelle des engagements totatement non couverts par des actifs financiers	**24 410**
Valeur de marché des fonds investis	-
Couverture financière	24 410
Montant (provisionné) / Active	**24 410**

Les sensibilités de la valeur actuelle totale des engagements au taux d'actualisation et au taux de revalorisation des rentes sont présentés comme suit :

Taux	**Value actuelle total des engagements (K€)**
Taux d'actualisation -100 points de base	25 543
Taux d'actualisation +100 points de base	23 391
Taux de revalorisation des rentes –100 points de base	24 410
Taux de revalorisation des rentes +100 points de base	24 410

L'échéancier des flux de prestations futurs probables se détaille comme suit :

Année	**Montant du cash-flow (en K€)**
Année 1	5 187
Année 2	-
Année 3	-
Année 4	8 483
Année 5	230
Dans les cinq années suivantes	3 864

Les placements des fonds de pensions sont investis de la manière suivante :

(En K€ et pourcentages)	**Valeur de marché**	**%**
Obligations		
Actions		
Autres placements		
Actifs immobiliers		
Total	**-**	**-**

4.13. Engagements financiers et divers

Autres engagements donnés

Alcatel-Lucent a été amené, dans le cadre de divers contrats relevant de la gestion courante du Groupe, à donner les garanties suivantes :

Rubriques ***(En K€)***	**Montant total**	**Moins d'un an**	**D'un an à cinq ans**	**À plus de cinq ans**
Avals, cautions et garanties donnés				
sur contrats commerciaux	356 879		237 083	119 796
autres	399 300	8 000	9 203	382 097
Total	**756 179**	**8 000**	**246 286**	**501 893**

Engagements reçus

Il n'y a aucune garantie reçue.

Chapitre 5 : Autres informations

5.1. Consolidation

Alcatel-Lucent SAS fait partie du groupe Nokia. Les comptes annuels de la société sont inclus suivant la méthode d'intégration globale dans les comptes consolidés de Nokia Ovj Karaportti 3, FI-02610 Espoo, Finland.

5.2. Evènements postérieurs à la clôture

Au début de 2020, l'épidémie de COVID-19 est devenue une pandémie mondiale et elle a eu un effet négatif sur l'économie mondiale et les marchés financiers, car de nombreux pays ont, au cours des deux dernières années, imposé des confinements de degré et de durée variables dans le but de freiner la propagation du virus. Le virus ainsi que les mesures prises pour lutter contre le virus ont eu ensemble un impact sur les opérations de la chaîne d'approvisionnement, la demande de produits et services, l'accès au financement ainsi que la santé et le bien-être des employés.

L'impact de la COVID-19 sur nos opérations en 2021 est resté limité. Nous continuons de croire que notre industrie est relativement résistante aux effets de la COVID-19, mais la demande des clients et/ou notre capacité à répondre à la demande des clients pourraient être affectées à l'avenir. Les mesures prises par les autorités gouvernementales ont affecté négativement et/ou peuvent affecter davantage nos employés, notre chaîne d'approvisionnement, le développement de produits, la prestation de services et d'autres opérations. L'un ou l'autre de ces événements pourrait avoir une incidence défavorable sur nos résultats d'exploitation et notre situation financière. Le modèle opérationnel de la société, y compris les accords de financement avec la société mère et les autres sociétés du Groupe, reste inchangé.

Après l'épidémie de la Covid-19, la guerre en Ukraine déclarée en février 2022 pourrait avoir un impact sur la production et le développement de certains des produits Nokia notamment pour la BG MN. Une des usines de Nokia étant située dans ce pays. Des mesures ont été prises pour relocaliser dans d'autres pays la fabrication de ces produits et limiter au maximum la rupture d'approvisionnement.

5.3. Litiges

Les autorités françaises ont enquêté sur certaines opérations d'Alcatel-Lucent et/ou de ses filiales au Costa Rica.
L'enquête a porté sur des prétendus actes de corruption antérieurs à 2004 – les mêmes qui ont donné lieu à des procédures criminelles aux États-Unis et au Costa Rica, lesquelles procédures ont été conclues avant 2012. Le risque de condamnation pénale était au maximum de 750,000 euros.

Le jugement a été rendu le 30 août 2017 à l'issue de l'audience qui s'est déroulée en juin 2017. Le tribunal a relaxé la société Alcatel-Lucent SAS. Cependant, le procureur a fait appel de cette décision et la cour d'appel de Paris a rendu, le 15 mai 2020, sa décision en condamnant Alcatel-Lucent SAS.

Cette dernière a décidé de se pourvoir en cassation. L'arrêt de cassation est intervenu le 16 juin 2021 et a confirmé l'arrêt de la cour d'appel de Paris, la société Alcatel Lucent a été condamné à 150 000 € d'amende.